



L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	16/01/2026
Date d’Affichage	16/01/2026
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	8
Votants	10

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LÉBOUC, Mme Laëtitia SALIOT.

Absents excusés :

Mr Bertrand MONTEMBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH, Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LÉBOUC, Mme Sylvie COUPE, Mr Nicolas MARTINAIS.

Absent :

Mr Patrick DEMARQUET

Mme Colette PENDRIGH est nommée secrétaire de séance.

N°005-2026

Validation des budgets 2026 pour l'espace Ados et l'ALSH

Mme Colette PENDRIGH, 1ère adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse, présente les budgets prévisionnels préparés par Familles Rurales pour l'espace Ados et l'ALSH.

Pour l'espace Ados

PROJECTION DE FREQUENTATION

En nous basant sur la fréquentation de l'année 2025 de l'espace jeune et par comparaison avec les structures gérées par la fédération Familles Rurales, nous projetons une moyenne de fréquentation de 7 jeunes par tranche d'ouverture.

	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE DE JEUNES PAR JOUR	NOMBRE DE JOURNÉES-JEUNES	NOMBRE D'HEURES-JEUNES
VENDREDIS	10	5	50	150
VACANCES D'HIVER	3	5	15	52.5
VACANCES DE PRINTEMPS	3	6	18	63
JUILLET	6	3	18	63
AOÛT	3	4	12	42
VACANCES D'AUTOMNE	3	7	20	70
Total	28		135	440.5

TRANCHES D'OUVERTURES DE L'ESPACE-JEUNES

L'ouverture de l'espace jeunes devra permettre de concilier cette ouverture avec les temps jeunesse existants menés par l'OCAS pendant les vacances scolaires :

- 1 vendredi par mois pendant les périodes scolaires
- Par quinzaine de vacances scolaires (hors 1^{ère} quinzaine d'août)
 - 1 après-midi
 - 1 veillée en soirée
 - 1 journée complète (sortie ou animation particulière) = participation financière demandée

Envoyé en préfecture le 23/01/2026

Reçu en préfecture le 23/01/2026

Publié le

ID : 035-213501380-20260122-D005_1_2026-DE

BUDGET DE FONCTIONNEMENT ANNUEL 2026

N° des comptes	CHARGES	BP 2026
60	ACHATS	1 240,78 €
60571000	Achat de prestations pour les activités	900,00 €
60651000	Alimentation (goûters et mini camps)	94,78 €
60610000 / 60611000	Eau, électricité, gaz, carburant	
60620000	Fournitures de bureau	28,00 €
60621000	Produits d'entretien et petit matériel	28,00 €
60710000	Fournitures pour les activités	140,00 €
60720000	Pharmacie	50,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS	840,00 €
61310000 / 61320000	Loyers et charges locatives	
61340000	Location de matériel	- €
61510000 / 61520000	Entretien, réparation	840,00 €
61620000	Assurances	- €
61810000	Documentation générale	- €
61830000	Frais de formation	- €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 795,57 €
62110000	Personnels extérieurs intervention	
	Honoraires (Soutien Fédéral)	645,08 €
62210000	Pôle Social	310,49 €
62262000	Honoraires (huissiers)	
62400000	Transports liés aux activités, sorties	1 200,00 €
62510000 / 62560000 / 62570000	Déplacements/missions/réceptions	400,00 €
62610000 / 62620000	Affranchissement/téléphone/internet	240,00 €
62710000 / 62720000	Frais bancaires et frais de gestion (ANCV+CESU+CADHOC)	- €
62551000	Autres (Restauration et hébergement mini camps)	- €
63	IMPOTS ET TAXES	428,40 €
63110000	Taxe sur salaires	282,28 €
63330000	Formation continue	146,12 €
	Autres taxes et impôts	
64	FRAIS DE PERSONNEL	8 715,60 €
64140000 / 64170000 / 64510000 / 64520000 / 64530000 / 64540000 / 64550000 / 64560000 / 64570000 / 64580000 / 64590000	Rémunération du personnel	6 641,79 €
	Charges sociales	1 843,81 €
64710000	Autres: Médecine travail...	230,00 €
	Personnel mini camp	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- €
65800000	Charges de gestion diverses	
66	CHARGES FINANCIERES	- €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €
67120000/67210000 / 67810000	Charges exceptionnelles de gestion	
68	DOTATIONS	480,00 €
68111000	Dotation aux amortissements	480,00 €
	Dotation aux provisions	
186	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	2 158,00 €
86400000	Bénévolet des adhérents	1 220,00 €
86110000 / 86200000	Mise à disposition des locaux, de personnel	938,00 €
TOTAL		16 658,34 €

N° des comptes	PRODUITS	BP 2026
70	PRESTATION DE SERVICE	1 238,46 €
70641000	Prestations de service CAF	266,22 €
70642000	Prestations de service MSA	5,43 €
70630100	Participation des familles	900,00 €
70640000	Bonus Territoire	66,81 €
70648000	CAF - accueil enfant en situation de handicap	
74	SUBVENTION D'EXPLOITATION	13 261,88 €
74210000	Participation des communes au fonctionnement	12 616,81 €
74210000	Participation des communes au soutien fédéral	645,08 €
74340000	CAF - Subvention d'équipement	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	- €
75850000	Remboursements divers	
	Autres	
76	PRODUITS FINANCIERS	- €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
	Quote-part subv. invest.virée au résultat	
77200000 / 77810000	Produits exceptionnels de gestion	
78	REPRISE D'AMORTISSEMENTS	- €
78174000	Reprise sur provisions	
	Autres Reprise sur provisions	
79	TRANSFERTS DE CHARGES	- €
	Remboursements fonds de formation	
79130000	Transfert de charges IJSS	
187	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	2 158,00 €
87400000	Bénévolet des adhérents	1 220,00 €
87110000 / 87200000	Mise à disposition des locaux, de personnel	938,00 €
TOTAL		16 658,34 €

PARTICIPATION DE LA COMMUNE

BP 2026

12 661,88€ €

ELEMENTS EXPLICATIFS DU BP 2026

N° des comptes	CHARGES	Nombre de journées enfants	
		2606	2609
		BP 2025	BP 2026
60	ACHATS	11 335,50 €	10 990,88 €
60671000	Achat de prestations pour les activités	2 654,00 €	2 170,00 €
60651000	Alimentation (goûters et mini camps)	2 024,80 €	2 310,65 €
60610000 / 60611000	Eau, électricité, gaz, carburant	3 111,50 €	3 111,50 €
60620000	Fournitures de bureau		- €
60621000	Produits d'entretien et petit matériel	255,20 €	255,29 €
60710000	Fournitures pour les activités	3 190,00 €	3 063,44 €
60720000	Pharmacie	100,00 €	80,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS	4 060,00 €	3 388,26 €
61310000 / 61320000	Loyers et charges locatives		- €
61340000	Location de matériel	90,00 €	384,00 €
61510000 / 61520000	Entretien, réparation	2 878,00 €	1 910,00 €
61620000	Assurances	127,00 €	139,26 €
61810000	Documentation générale	65,00 €	65,00 €
61830000	Frais de formation	900,00 €	890,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	33 853,06 €	38 369,75 €
62110000	Personnels extérieurs intervention		- €
	Honoraires (Soutien Fédéral)	17 139,86 €	20 420,69 €
62210000	Pôle Social	1 200,00 €	1 457,86 €
62262000	Honoraires (huissiers)		- €
			- €
62400000	Transports liés aux activités, sorties	3 490,00 €	4 329,30 €
62510000 / 62560000 / 62570000	Déplacements/missions/réceptions	400,00 €	400,00 €
62610000 / 62620000	Affranchissement/téléphone/internet	931,20 €	240,00 €
62710000 / 62720000	Frais bancaires et frais de gestion (ANCV+CESU+CADHOC)	270,00 €	270,00 €
62551000	Autres (Restauration et hébergement mini camps)	10 422,00 €	11 251,90 €
			- €
63	IMPOTS ET TAXES	4 651,95 €	4 533,68 €
63110000	Taxe sur salaires	3 572,94 €	3 376,51 €
			- €
63330000	Formation continue	1 079,01 €	1 157,17 €
	Autres taxes et impôts		- €
64	FRAIS DE PERSONNEL	74 788,49 €	75 719,27 €
6410000 / 64110000 / 64140000 / 64144000 / 64170000 / 64510000 / 64520000 / 64530000 / 64550000 / 64560000 / 64750000 / 64770000 /	Rémunération du personnel	74 427,29 €	60 411,70 €
	Charges sociales		14 847,57 €
64710000	Autres: Médecine travail...	361,20 €	460,00 €
	Personnel mini camp		- €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €	- €
65800000	Charges de gestion diverses		
66	CHARGES FINANCIERES	0,00 €	- €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	- €
67120000/67210000 / 67810000	Charges exceptionnelles de gestion		
68	DOTATIONS	528,00 €	480,00 €
68111000	Dotation aux amortissements	528,00 €	480,00 €
	Dotation aux provisions		
186	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	17 616,00 €	17 636,00 €
86400000	Bénévolat des adhérents	1 200,00 €	1 220,00 €
86110000 / 86200000	Mise à disposition des locaux, de personnel	16 416,00 €	16 416,00 €
TOTAL		146 833,00 €	151 117,84 €

	2022		2023		2024		2025	2026
	BP	Réel	BP	Réel	BP	Réel	BP	BP
Nombre Jours-Enfant :	1814	1684	1705	2226	2113	2548	2606	2609
Coût de journée enfant :	48.74€	56.77€	60.51€	54.67€	59.54€	53.98€	56.34€	57,92€
Reste à charge pour la collectivité par journée enfant :	16.24€	22.39€	20.30€	16.35€	21.78€	15.25€	21.81€	20,96€

REPARTITION SELON LES COMMUNES



Commune	Nb de journées enfants du 01/01/2025 au 28/10/2025	Répartition	
Laignelet	1266	64%	65%
Le Loroux	318	16%	17.5%
Landéan	320	16%	17.5%
St-Héliier du Maine		2.7%	
Beaucé	0	0%	
Autres Communes (Scolarisés 3L)	79	1.3%	
TOTAL	1983		

PARTICIPATION DES COMMUNES



Répartition 2026 avec prise en compte de fluides

Subvention des communes : 54 689.71€		
Laignelet	65%	34 511,15 €
Le Loroux	17.5%	9 570,70 €
Landéan	17.5%	9 570,70 €

L'ensemble des élus présents souligne l'intérêt de ce service auprès des jeunes adolescent et indique qu'il pourrait être aussi ouvert aux jeunes des communes habituellement partenaires avec notre commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** les budgets prévisionnels 2026 du Pôle adolescent et l'ALSH
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

